

Règlement officiel

29^{ème} COUPE DE VENDEE JEUNES CREDIT MUTUEL DE PALETS EN FONTE SUR PLAQUE EN PLOMB A LA GARNACHE LE 24 OCTOBRE 2026

La coupe de Vendée jeunes de palets fonte sur plaque en plomb est organisée par la Commission Vendéenne Du Palet et le Comité Départemental Sport en milieu Rural 85 dans le but de promouvoir cette discipline et de favoriser l'accès de cette pratique auprès des jeunes.

Le rôle de l'accompagnateur étant de guider et de conseiller le jeune, il devra avoir un comportement exemplaire envers ses adversaires et veiller à ce que les consignes soient respectées.

Inscriptions :

Inscriptions sur le site le-palet.com, en doublette → 9 € par équipe

Validation des préinscriptions de **12h30 à 13h00. Début du Concours à 13h30.**

Date limite d'inscription sur HelloAsso : **le 22 octobre 2026.**

Pas d'inscription sur place.

Les équipes acceptent le règlement (déroulement, règlement général, les sanctions disciplinaires etc.)

Age :

Le jeune devra être né à partir du **25 octobre 2008** et être accompagné d'une personne née avant **le 25 octobre 2008**. Attention 2 jeunes ne peuvent pas jouer ensemble. Ce concours est ouvert à tous et à toutes, licencié(e)s ou non dans un club de palets de la FNSMR (Fédération Nationale Sport en Milieu Rural). Les jeunes de plus de 18 ans devront se munir d'une pièce d'identité pour justifier leur date de naissance. L'accompagnateur doit avoir plus de 18 ans et peut ne pas être licencié dans un club.

Déroulement du concours :

Une coupe de Vendée jeunes pour les – de 14 ans né à partir du 25/10/2012

Une coupe de Vendée jeunes pour les - de 18 ans né à partir du 25/10/2008

Les joueurs disputeront 4 parties qualificatives par tirage au sort.

Après les 4 parties qualificatives

La principale et les consolantes à 16 équipes, toutes les équipes joueront les 1/8ème, 1/4, 1/2 et finale, soit 8 parties au total.

Les gagnants et les perdants du 1^{er} tour joueront jusqu'à la fin de la journée pour obtenir une place. Les parties se joueront en 11 points gagnants sauf, la dernière partie (finale) pour obtenir une meilleure place qui se jouera en 15 points.

Points particuliers :

Une équipe exempte marquera 11-5.

Une équipe qui arriverait en retard à la 1^{ère} partie sera acceptée, sauf si celle-ci n'a pas prévenue avant 13h30, elle ne jouera pas la 1^{ère} partie et elle **marquera 5/11**. Elle fera seulement 3 parties qualificatives.

Les joueurs constitueront des équipes indissociables. Si un des joueurs d'une équipes (l'adulte ou le jeune) partent pour quelque raison, l'équipe sera éliminée et les équipes qui doivent la rencontrer par la suite, gagneront 11 à 5.

Le jeune commencera obligatoirement la partie à chaque coup, le maître et ses 3 palets, ensuite l'adulte jouera ses 2 palets.

Le maître sera joué par l'équipe qui aura perdu le point.

Exemple : L'équipe << A >> gagne, c'est le jeune de l'équipe << B >> qui joue le maître et qui continue la partie.

Après la fin de chaque partie, les jeunes pourront consommer gratuitement des boissons non alcoolisées qui seront mises à leur disposition par le club organisateur. Les accompagnateurs pourront perpétuer les traditions qui veulent que le gagnant offre au perdant une consommation.

L'arbitrage se fera seulement en finale principale.

Au coup de sifflet les joueurs ont 5 mn pour aller à leur plaque. Passé ce délai, l'équipe adverse marquera **11/0**

Récompenses :

A la fin du concours, des coupes récompenseront les jeunes :

Principale à 16 équipes :

1 trophée au 1^{er} et au 2^{ème}, 1 coupe au 3^{ème} et au 4^{ème}

Les consolantes à 16 équipes :

Consolante A : 1 coupe au 17^{ème}, 18^{ème}

Consolante B : 1 coupe au 33^{ème}, 34^{ème}

Consolante C : 1 coupe au 49^{ème}, 50^{ème}

Consolante D : 1 coupe au 65^{ème}, 66^{ème}

Pour la dernière consolante, les coupes seront distribuées selon le nombre d'équipes restantes.

Une seule coupe sera remise au jeune représentant son équipe. Les coupes ne seront pas cumulables. La fin du concours est prévue pour 21h30.

Une coupe sera remise pour le ou la plus jeune.

Tous ceux qui auront des coupes devront rester jusqu'à la fin pour la photo finale. Sauf cas particuliers (personnes distantes de plus de 100kms). Les coupes non remises le soir même resteront acquises à l'organisateur.

Une photo de tous les jeunes sera prise après les 4 parties qualificatives.

Chaque équipe est responsable du résultat marqué sur la feuille de score. Aucun résultat ne sera modifié après remis aux responsables. Les résultats sont notés par l'équipe gagnante pour éviter tout litige.

La responsabilité civile est prise en charge par le CDSMR/CVDP

Individuelle accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence IA ; il incombe aux joueurs licenciés sans IA de s'assurer personnellement.

Tout manque de respect envers le règlement, son partenaire, ses adversaires, les bénévoles du CVDP, CDSMR et du club de la Garnache peut-être sanctionner par une mesure disciplinaire. Un rapport sera fait et envoyer à la commission litiges qui décidera de la sanction selon le barème de la commission envers la personne concernée suivant ses faits.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le présent règlement du concours en fonction du nombre de participants et des événements qu'ils n'auraient pas pu prévoir au présent règlement.

Le Comité Départemental Sport en Milieu Rural

La Commission Vendéenne du Palet